

JIR 14/09/02

L'ORA VA MESURER L'INDICE ATMO SUR SAINT-DENIS

La qualité de l'air passée au crible

A compter de ce mois-ci, l'Observatoire réunionnais de l'air fournira chaque jour pour Saint-Denis l'indice Atmo, indice de la qualité de l'air. A l'image de ce qui se fait en métropole, ces informations accompagnées d'une tendance pour le lendemain seront diffusées auprès du public.

Saint-Denis rejoint ce mois-ci le club des 86 agglomérations dont 56 de plus de 100 000 habitants qui communiquent du lundi au vendredi l'indice ATMO du jour calculé à 16 h, ainsi qu'une estimation de la tendance de la qualité de l'air pour le lendemain.

L'indice ATMO est un indicateur journalier de la qualité de l'air. Il s'exprime sous la forme d'un nombre entier compris entre 1 et 10. Un dans le cas d'une très bonne qualité de l'air, 10 pour une très mauvaise. Il est calculé chaque jour pour les agglomérations de plus de 100 000 habitants qui constituent des zones dites de "pollution homogène". Il ne concerne donc ni les zones industrielles, ni les zones rurales. Cet indice est égal au plus grand de quatre indices de substances polluantes : dioxyde de soufre, dégagé principalement par les industries, dioxyde d'azote, lié à la circulation auto-



Ce n'est pas demain que les automobilistes devront se soumettre à des restrictions de vitesses ou à une circulation jour pair ou jour impair en fonction de leur numéro de plaque d'immatriculation. Mais l'air que nous respirons est désormais placé sous surveillance.

mobile, ozone, d'origine photochimique et particules. Pour les trois premiers est déterminée la concentration horaire maximale, pour les particules, la concentration journalière. Au fur et à mesure de l'évolution du dispositif de surveillance et de l'évolution de la réglementation, de nouveaux polluants tel le benzène pourront participer au calcul de l'indice.

A Saint-Denis c'est l'Observatoire réunionnais de l'air, membre de la fédération Atmo, réseau national des associations agréées de surveillance de la qualité de l'air, qui mesurera

chaque jour les différents polluants réglementés et calculera chaque soir les indices Atmo. Ils seront collationnés au département air de l'ADEME. L'indice est calculé tous les jours à partir des données relevées sur 24 heures. Les informations sont destinées à être très largement diffusées auprès du public. Rassurez-vous tout de même. La restriction de circulation en fonction des numéros sur les plaques d'immatriculation comme cela se pratique à Paris les jours de forte pollution n'est pas à l'ordre du jour à Saint-Denis.

Les clignotants sont au vert

Au 1^{er} avril 2002, sept stations de surveillance de la qualité de l'air sont implantées à la Réunion : deux à Saint-Denis et au Port, une à la Possession, Saint-Paul et Saint-Louis. Un projet d'implantation est actuellement en cours de finalisation à Saint-Denis. Les concentrations en dioxyde de soufre sont nettement inférieures au seuil d'alerte, l'objectif quotidien de qualité a été respecté. Le seuil d'alerte en matière

de dioxyde d'azote n'a jamais été atteint sur les sites surveillés, de même qu'il n'a jamais été déclenché pour l'ozone. Sur ce point, les objectifs de qualité ont également été respectés. Par ailleurs, durant ce semestre les conditions météorologiques ont été favorables à une destruction de l'ozone (humidité relative moyenne de 76%). Enfin l'objectif de qualité pour le monoxyde de carbone a été respecté.